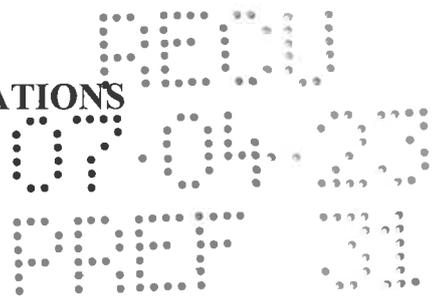


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU PETR PAYS TOLOSAN**

Séance du 6 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 20h à la salle Roland Garros de Grenade sur Garonne.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Caroline SALESSES

Nombre de délégués : 47
Quorum : 24
Date de convocation : 30/03/2023

Membres présents : 32
Pouvoir : 3

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Gérard GUERCI, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Pierre ARTIGUE, Jean-Claude BONNAND, Charles de LASSUS SAINT GENIES,

CCF : Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Colette SOLOMIAC, Pierre JEANJEAN

CCHT : Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Jean-Paul DELMAS, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Yvan GONZALEZ, Patricia OGRODNIK

CCVA : Sonia BLANCHARD ESSNER, Jean-Michel JILIBERT, Mylène MONCERET, Daniel REGIS, Robert SABATIER, Maxime ANTONY,

Absents ayant donné pouvoir : Stéphanie CALAS à Caroline SALESSES, Patrick PLICQUE à Colette SOLOMIAC, Philippe PETIT à Virginie CLAVEL

Secrétaire de séance : Catherine CLAEYS

Domaine : Finances

Délibération n°: 23-094

Objet : Demande aide financière Etat pour l'appui en ingénierie - Fonds Vert 2023

Le Président, informe que le PETR Pays Tolosan peut déposer, dans le cadre du Fonds Vert, une demande d'aide financière auprès de l'Etat pour l'appui en ingénierie .

Le Fonds Vert doit permettre de répondre au besoin d'accompagnement des collectivités territoriales pour mener à bien une démarche d'adaptation au changement climatique du diagnostic jusqu'au démarrage des actions.

Les crédits déconcentrés du volet ingénierie d'animation et de planification du fonds vert pourront être utilisés pour cofinancer, via une subvention, un poste d'animateur ou de chef de projet au bénéfice des collectivités.

Cette mesure à l'ingénierie d'animation et de planification vise l'accompagnement dans :

- L'élaboration ou la finalisation de leur stratégie de transition écologique, déclinée en plan d'action, tout particulièrement dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) qu'ils ont signés avec l'Etat ;
- La mise en œuvre et le suivi de ces plans d'action ;
- L'émergence de projets à forte ambition environnementale, en complément de l'offre d'ingénierie déployée par d'autres partenaires.

L'accent sera mis sur l'accompagnement des projets à forte valeur ajoutée en matière de transition écologique, en priorisant ceux qui pourraient être financés, à moyen terme, par les différentes mesures du fonds vert.

Il est proposé de solliciter une aide au titre de l'ingénierie d'animation et de planification du fonds vert auprès de l'Etat au taux le plus haut.

Il est proposé au Conseil Syndical de se prononcer sur :

- la demande d'aide au dispositif « Appui à l'ingénierie Fonds Vert » au taux le plus haut auprès de l'Etat,
- le mandat donné au Président pour signer tout acte et tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 6 avril 2023.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 6 avril 2023
Au registre sont les signatures